

Ripeur / Agent polyvalent

Définition	Fiche n° -----
Missions	Enlever et collecter les déchets ménagers et assimilés Effectuer des tâches de propreté urbaine Effectuer des tâches d'agent de quai de déchèterie.
Resp. Hiérarchique	Frédérique GORJUX

Généralités	
Poste	Poste "Ripeur / Agent polyvalent"
Lieux d'activité	Les Adrets de l'Esterel
Mobilité	Ne nécessite pas de mobilité particulière – Peut être amené à travailler temporairement sur 1 des communes d'Esterel Côte d'Azur Agglomération.
Effectif	6

Référence	Libellé	Domaine	Famille
03	ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION	Interventions techniques	Propreté et déchets

Activités Spécifiques	Famille
Enlèvement et collecte des déchets ménagers et assimilés.	Gestion propreté espaces publics
Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte	Entretien des locaux
Surveillance des risques liés à la circulation, à la collecte ou au déchargement	Hygiène et sécurité/conditions de travail
Vérification des déchets collectés et identification des dépôts sauvages	Gestion propreté espaces publics
Réaliser des interventions liées au nettoyage des espaces publics et de la voirie	Propreté et déchets

Compétences Métier	Famille	Type
→ Code de la route	Transversale	Savoirs
→ Fonctions élémentaires des appareillages de collecte	Interventions techniques	Savoirs
→ Méthodes et techniques de bascule	Interventions techniques	Savoirs
→ Outils et techniques de nettoyage	Interventions techniques	Savoirs
→ Procédures, protocoles de transport, points et organisation de la collecte	Interventions techniques	Savoirs
→ Propriétés et dangerosité des déchets	Interventions techniques	Savoirs
→ Réglementation sécurité et typologie des risques	Interventions techniques	Savoirs
→ Techniques de manutention	Transversale	Savoirs
→ Typologie des différents déchets et emballages	Interventions techniques	Savoirs

Ripeur / Agent polyvalent

→ Enjeux et évolutions du cadre réglementaire de la valorisation des déchets	Propreté et déchets	Savoirs
→ Mettre en œuvre les consignes de sécurité et prévenir les risques liés à la circulation et aux manœuvres du véhicule	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Nettoyer les matériels de collecte et vérifier leur bon fonctionnement	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Refuser de collecter les déchets non conformes aux normes et le signaler à sa hiérarchie	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Respecter l'ordre de collecte et le planning prévu	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Respecter les règles d'hygiène et de sécurité des risques liés à la manipulation des déchets	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Respecter les usagers et éviter les nuisances sonores, etc.	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Signaler à sa hiérarchie la présence de dépôts sauvages et les difficultés rencontrées	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Soulever les conteneurs (tri sélectif) et les charger sur le lève-conteneur	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Visualiser les conteneurs et les bacs et vérifier la qualité du tri des déchets collectés	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Signaler les anomalies (casses, matériels manquants, pannes etc.)	Interventions techniques	Savoir-faire
→ Les véhicules de la catégorie C attelés d'une remorque lorsque l'ensemble formé par le véhicule tracteur et la remorque ne relève pas de la catégorie C,	Habilitations et permis	Permis

Moyens

Tenue adaptée et port des équipements de protection individuelle

Conditions d'exercice

Horaires décalés, selon les obligations de services publics (nuits, dimanche et certains jours fériés)

Port de vêtements de sécurité obligatoire

Pénibilité liée aux conditions climatiques, activités intenses et physique

Travaille "sous circulation"

Hiérarchie

Structure Direction PROpreté VALorisation (DIPROVAL)

Etablissement Etablissement ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

Occupations

Début	Fin	Type	Agent
26/07/2021		Occupant principal	100 %